



RESTAURATION *et* INTERNAT

Note d'information aux parents d'élèves

Le service est commun aux deux lycées. Le Lycée Vinci gère le service de restauration et d'internat, cependant le Lycée Chaptal facture directement ses internes.

Restauration : *intendance du lycée Vinci*

Tarifs : révisables au 1^{er} janvier de chaque année

Pour information tarifs 2018 : 04 €

Achat par 10 repas minimum soit 40,00 €.

Paiement :

- En ligne (lien sur le site internet du lycée Vinci)

- En chèque à l'ordre de l'agent comptable du lycée Léonard de Vinci (merci de ne pas plier les chèques / une boîte à chèque est disponible à l'entrée).

- En espèces à **l'intendance du lycée Vinci (le matin directement à la caisse)**

Internat : *intendance du lycée Chaptal*

Tarifs : révisables au 1^{er} janvier de chaque année, consultables sur le site internet du lycée Chaptal (pchaptal.fr).

TARIFS VOTES PAR LE CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE (forfait pour une année)

	Sept.-décem. 2018	Janvier-mars 2019	Avril – juin 2019	montant de la remise d'ordre par jour (1/180è)
	1 485,00 €	618,750 €	495,000 €	8,250
				en cas d'absence

37 semaines de fonctionnement

180 jours forfaitaires de fonctionnement

Paiement : au trimestre (pas d'échéancier, pas de prélèvement mais possibilité de faire plusieurs paiements au trimestre, voir service intendance lycée Chaptal).

- Par **virement sur le compte du lycée Chaptal :**

IBAN (International Bank Account Number)								BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1370	0000	0010	0035	416	TRPUFRP1	

TITULAIRE DU COMPTE :

L.P. JEAN CHAPTAL

AMBOISE

- Par **chèque** à l'ordre de l'agent comptable du lycée Léonard de Vinci (merci de ne pas plier les chèques)

- En **espèces** à **l'intendance du lycée Chaptal.**

Tout changement de régime doit être fait dans les deux semaines qui suivent la rentrée, après cette date tout trimestre commencé est dû.

Vous pouvez nous verser des avances qui seront déduites du montant des factures.